

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2023, s'est réuni à la salle des fêtes de Peyruis, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2023
Séance du 6 avril 2023

N° 30

**Objet : Manifestation « Fête de la Rando et de l'Outdoor »
Demande de financement auprès du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence et attribution d'une subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre**

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc (jusqu'au rapport n° 10), BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4), CHABAL CALVI Nadia, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (du rapport n° 2 au n° 30), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit (du rapport n° 2 au n° 30), ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30), JOUVES Marc, KUHN Francis, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laeticia

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à PEREIRA Georges
AUZET Guy a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4)
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien, a donné pouvoir à TEYSSIER Eliane
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia
PAIRE Marie Claude a donné pouvoir à HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30)
PARIS Mireille a donné pouvoir à CHABALIER Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

BASSET Françoise
BERTRAND Philippe
BOGHOSSIAN Alex
BOURJAC Jean Marie

FLORES Sylvain
GRAVIERE Remy
LAQUET Laura
PAUL Gilles

PELESTOR Michel
PRIMITERRA Geneviève
PROUST Brigitte
REBOUL Childéric

RICHAUD Véronique
RISSO Gilbert
SAVORNIN Béatrice
URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Madame ESCLAPEZ Nathalie, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération organisera, en lien avec l'office de tourisme communautaire, les 16 et 17 septembre 2023 la 19^{ème} édition de la « Fête de la Rando et de l'Outdoor », manifestation se déroulant sur l'ensemble de l'agglomération, visant à animer et à promouvoir la pratique de la randonnée, des activités de pleine nature et la découverte du territoire.

Cette manifestation permet de :

- promouvoir un fort potentiel en termes d'itinérance, de randonnée et d'activités de pleine nature mais aussi d'hébergements et d'activités connexes,
- contribuer à la notoriété et au développement touristique du territoire de Provence Alpes Agglomération,
- favoriser l'étalement de la fréquentation touristique notamment en automne.

Depuis deux ans la manifestation intègre d'autres activités outdoor au programme. Cette année plus de 40 sorties seront prévues : randonnée pédestre à la journée, en itinérance sur 2 jours, sortie découverte, rando gourmande, via ferrata, VTT, trail, vélo de route, escalade, parapente... Le succès de la manifestation, de portée régionale, en fait un rendez-vous incontournable de l'automne.

Après une édition 2021 sur le thème de la transhumance et du pastoralisme, 2022 sur le thème de l'eau, cette année la manifestation sera sur le thème des « patrimoines de l'UNESCO GEOPARC ». En effet en 2023 l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence renouvelle son label mondial et mettre en avant ses patrimoines lors de la Fête de la Rando et de l'Outdoor permet de valoriser toutes les richesses de ce label auprès des pratiquants et des habitants.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, à travers ses clubs, son réseau d'animateurs et ses bénévoles qui encadrent les sorties tout au long du week-end, participe très activement à la mise en place et à l'organisation de la manifestation.

Le coût de l'organisation de cet évènement s'élève à la somme de 25 000 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Conseil Départemental	2 500 € (10%)
- Autofinancement PAA H.T.	22 500 € (90%)

Il est à noter que les inscriptions des participants, estimées à 5 000 € TTC, viennent en déduction de l'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Il vous est proposé :

- **d'approuver** le principe de l'opération et son plan de financement,
- **de solliciter** une subvention de 2 500€ auprès du Conseil départemental,
- **d'attribuer une subvention** de fonctionnement à l'association Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Alpes de Haute-Provence (CDRP 04), d'un montant de 2 500 €, pour participer à l'organisation de la « Fête de la Rando et de l'Outdoor 2023 »
- **d'autoriser** Madame la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires pour l'organisation de cet évènement

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE :

17 AVR. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20230406-30_06042023